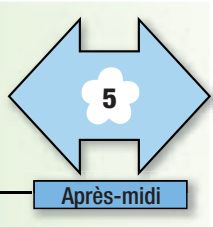




Météo
Très ensoleillé, quelques cirrus inoffensifs. Chaud pour la saison.

Qualité de l'air
Qualité de l'air moyenne (indice 5).



Après-midi

Gerstheim / Loisirs verts et questions d'environnement

Le grand dérangement

Le retour des beaux jours incite nombre de promeneurs et d'adeptes de loisirs mécaniques à réinvestir la nature. Mais dans les locaux de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, à Gerstheim, on rappelle que la nature, de plus en plus fragile, ne doit pas être dérangée.

■ C'est inévitable. Les rayons de soleil qui, depuis quelques jours, ont réussi à transpercer les nuages alsaciens ont fait davantage que réchauffer les cœurs et les humeurs. Ils ont, de fait, incité nombre d'amateurs à réinvestir les espaces de nature qui font office de poumons verts un peu partout dans le département. Partant, la plupart du temps, ces adeptes de loisirs verts se font plaisir innocemment. Mais la méconnaissance par certains de la nature et des règles de sauvegarde de l'environnement peut coûter cher : la faune et la flore souffrent, sans qu'on le sache, des mauvais comportements.

Mauvais usages ? Du côté de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), à Gerstheim, l'agent technique Gilles Nonnenmacher rappelle d'emblée que la circulation des véhicules motorisés dans les espaces de nature est réglementée depuis la loi Lalonde de 1991. Cette loi couvre l'ensemble du territoire. « Avec cette loi, il est interdit de se déplacer avec son véhicule [*] en-dehors des chemins ouverts à la circulation publique, et cela ne concerne pas que les zones protégées. » Contrevenir à ce principe peut coûter cher : des sanctions pénales allant jusqu'à 1500€ d'amende,

ainsi que l'immobilisation du véhicule et la suspension du permis de conduire peuvent être prononcées.

«Trop peu de gens savent qu'il ne faut surtout pas approcher les nids»

La réglementation générale dépasse de surcroît le cadre des engins motorisés. Les promeneurs eux aussi doivent garder en tête des principes à respecter. Il est ainsi conseillé de rester sur les chemins, pour limiter la perturbation de la faune et de la flore, et il convient de garder son chien à proximité. « Le chien peut avoir un gros impact sur l'environnement si son maître le perd de vue. C'est pourquoi nous avons le droit de verbaliser si nous constatons qu'un chien est en divagation, surtout en période de nidification (du 15 avril au 15 juin, Ndlr). »

Les agents de l'ONCFS précisent que ces arguments de répression ne viennent qu'en dernier recours. L'heure, pour eux, est surtout à sensibiliser. Il s'agit en effet davantage pour eux d'informer les usagers de la nature des conséquences que peut avoir leur présence, et de faire appel à leur sens des responsa-



Les agents de l'ONCFS rappellent que la réglementation des zones de nature vise à préserver l'environnement. Ils en appellent surtout au civisme des usagers. (Photo DNA – Jean-Paul Kaiser)

bilités. « Pour les véhicules motorisés, nous parlons évidemment des nuisances induites, comme le bruit, la pollution atmosphérique ou l'impact au sol, qui peuvent coûter cher à la faune et à la flore. C'est pour cela qu'il faut rester sur les chemins. Quant aux promeneurs, par exemple, trop peu de gens savent qu'il ne faut surtout pas approcher

les nids. Quand on fait cela, on ouvre une voie que le prédateur pourra emprunter. Et c'en sera fini des petits. »

Un conseil simple s'impose, donc : quand on se promène en pleine nature, en forêt ou sur un pré, c'est la discrétion qui doit primer. Cela va sans dire, mais cela va encore mieux en le disant.

Nicolas Blanchard

[*] On entend par véhicules tous les engins à moteur, incluant les voitures, les motos et les quads, hors autorisations. Les chevaux, également, doivent en théorie rester sur les voies ouvertes à la circulation publique. On notera qu'un débat existe sur la notion de « voies ouvertes à la circulation », mais on se tiendra ici aux principes généraux posés par le législateur.

Strasbourg / Parade celtique

Place aux bombardes et cornemuses

■ Sous un soleil ardent, plus de 300 sonneurs et une vingtaine de danseuses, inscrits pour cette deuxième édition du festival Euroceltes, ont défilé hier après-midi sur les pavés alsaciens donnant à la ville un air de Bretagne. Un pur enchantement pour les touristes et pour les organisateurs.

« La musique, les danses, les costumes, tout est magnifique », s'extasie une spectatrice devant le défilé des neuf bagads venant de tout l'Hexagone et d'Europe (Suède, Allemagne, Suisse).

Avec le célèbre bagad de Lann-Bihoué de Lorient en tête de cortège jusqu'au dernier Pipes and Drums de Genève, en passant par les Cercles de danseurs Divroet et Ar Vro Goz de Quimper, Lille, Orléans et Strasbourg, le public en avait plein les yeux et les oreilles. En famille, entre amis, petits et grands, Strasbourgeois et touristes ont répondu présent à l'appel des bombardes et des cornemuses. Entre les enfants littéralement subjugués par les instruments et les adultes qui se pressaient pour des photos,



La place d'Austerlitz avait, hier, un air de Bretagne. (Photo DNA – Cédric Joubert)

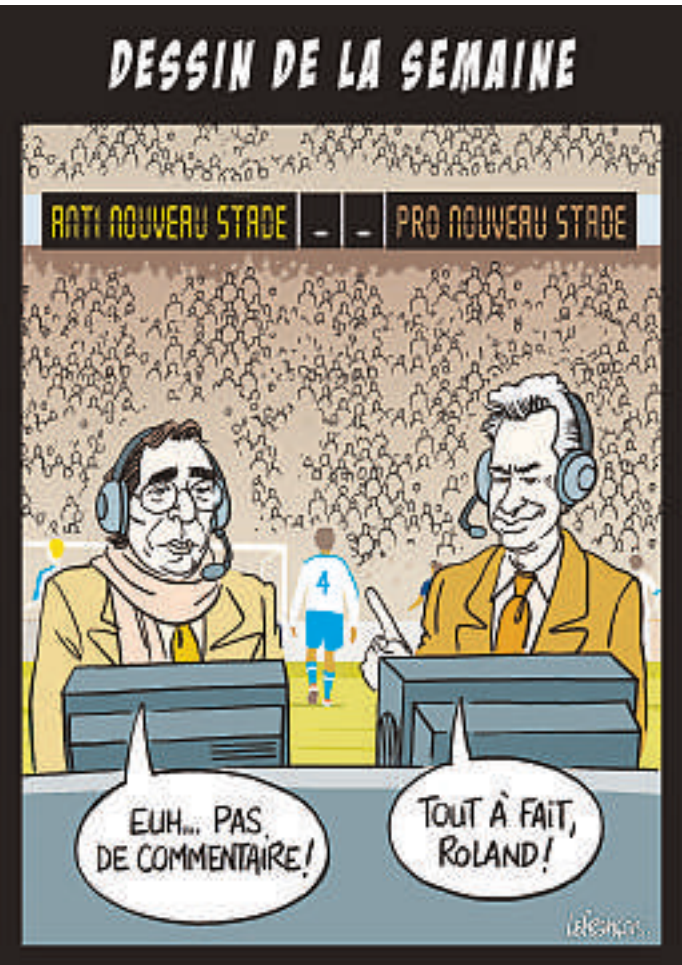
les jeunes sonneurs ont été indubitablement les stars de la journée.

« C'est une très belle réussite, grâce surtout au public qui est au rendez-vous. On a plaisir à faire découvrir ou redécouvrir la beauté de la musique d'inspiration celtique et

on espère ne pas trahir la confiance des Strasbourgeois et revenir dans deux ans pour une troisième édition encore plus belle. Alors, prenez-en plein les oreilles et les yeux », lance entre deux partitions Hervé Estner, président du festival.

Après deux heures de marche, le défilé s'achève place Broglie et le bilan est plus que prometteur, quelques milliers de spectateurs, d'après la police, se sont laissés emporter sur les terres de Quimper.

I. S-C



Vite dit

Manceuvres spectaculaires

Dans la verdure du Centre administratif de la communauté urbaine de Strasbourg, côté canal, le déploiement du long bras d'une puissante grue télescopique et les spectaculai-

res manœuvres de levage de matériaux ont constitué pendant quelques jours une attraction. Replié hier matin, l'engin avait été mobilisé pour la réalisation de travaux sur des hautes toitures de l'édifice.